

Alternative Libertaire

anticapitalisme
autogestion

contre les licenciements et le chantage à l'emploi... on contre-attaque !

Après avoir validé le plan social à PSA, après le fiasco de Mittal-Florange, le gouvernement s'apprête à transcrire dans la loi le nouvel accord de la honte, dit de « sécurisation de l'emploi » signé par trois syndicats (la CFDT, la CGC et la CFTC) et le patronat, qui serait un recul sans précédent pour les travailleur-se-s. Dès le lendemain Renault annonçait 8260 suppressions de postes en France. Face au patronat et à ses larbins gouvernementaux, à nous de nous organiser pour changer la donne.

Combattre le chantage à l'emploi !

Cet accord est présenté par les médias et le gouvernement comme un grand consensus entre syndicats et patronat, oubliant un peu vite que les trois syndicats signataires représentent seulement 28% des salarié-e-s aux dernières élections professionnelles dans les TPE. Il envisage d'autoriser des accords d'entreprises permettant d'augmenter le temps de travail ou de baisser les salaires afin de « maintenir l'emploi ». Des accords de ce type ont déjà été signés par le passé (à Continental ou PSA Sevelnord par exemple) mais maintenant ce chantage à l'emploi serait gravé dans une loi, en préparation pour un vote des parlementaires en avril.

On savait bien que les « socialistes » n'avaient aucune intention d'engager un bras de fer avec le patronat. Au contraire, il suffit que le patronat montre un peu les dents pour qu'Ayrault et sa clique déguerpissent. Comme quand une poignée de petits patrons ont lancé le mouvement des « pigeons » pour payer moins d'impôts. Comme quand PSA a annoncé la fermeture du site d'Aulnay. Comme quand Mittal a annoncé que finalement il ne réinvestirait quasiment rien dans les fourneaux de Florange.

Comme quand Renault annonce un nouveau plan « social » et que Sapin, ministre du travail, se félicite qu'il n'y ait pas de licenciements mais « seulement » des départs anticipés, des pré-retraites et des reclassements. Tant pis si ça donne des retraites minables, si les « reclassés » sont contraints d'aller bosser à l'autre bout de la France, ou si les « départs volontaires » n'arrivent pas à se recaser dans une industrie en crise. **Dans la continuité directe des gouvernements précédents, il s'agit simplement de restaurer les profits des capitalistes émués par la crise, au détriment de celles et ceux qui produisent les richesses : les travailleurs et les travailleuses.**

Bien des directions syndicales ont cru que le « dialogue social » allait reprendre avec le gouvernement et que celui-ci allait intervenir dans les conflits avec le patronat. On ne peut donc que se féliciter que la CGT, Solidaires et FO dénoncent aujourd'hui l'accord. **Maintenant il est temps d'arrêter d'hésiter, et de s'engager dans la construction d'une riposte d'ensemble autour de mots d'ordre clairs, unifiants et mobilisateurs !**

Droit de véto des travailleur-se-s sur les licenciements !

Alternative libertaire revendique un droit de véto des travailleur-se-s sur les licenciements et appelle à la réquisition et à la mise en autogestion des entreprises sacrifiées sur l'autel du profit. Car ça n'est pas aux actionnaires de décider de l'avenir d'une boîte, mais bien aux seuls producteurs de richesses : les salarié-e-s.

Pour lutter contre le chômage et l'aliénation au boulot, nous revendiquons le passage aux 32 heures par semaine, sans baisses de salaires et avec embauches correspondantes.

Enfin, à travers les luttes d'aujourd'hui c'est le capitalisme, ce système qui engendre la misère sociale, la guerre, des désastres écologiques et alimentaires, qu'il faut remettre en cause. **Il faut exproprier les actionnaires, réquisitionner les entreprises et assurer leur gestion directe et intégrale par les travailleur-se-s, de manière démocratique, en lien avec la population et dans le respect de l'environnement.** C'est ce que nous appelons le communisme libertaire.



**Le mensuel
disponible
en kiosque !**

Je souhaite recevoir des informations sur les Ami-e-s d'AL

Je souhaite adhérer à Alternative libertaire.

Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel AL

Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(20 euros pour un an, 15 euros pour lycéen-nes, étudiant-es, chômeuses/eurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

Alternative libertaire
BP 295

75921 Paris Cedex 19

contacts@alternativelibertaire.org

www.alternativelibertaire.org

23 janvier 2013